

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-457480700-0-2

représenté par son directeur général, Christophe Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA VICTOR , déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 23/05/2025, 06/06/2025

Support de parution : Le Dauphiné Libéré **Département de parution** : Haute-Savoie

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE LA ROCHE SUR **FORON**

Avis d'ouverture d'enquête publique

Projet de restructuration et d'extension du collège Les Allobroges Enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire.

du collège Les Allobroges
Enquête conjointe préalable
à la déclaration d'utilité publique et parcellaire.

La préfète de la Haute-Savoie informe le public qu'elle a prescrit
sur le territoire de la commune de La Roche Sur Foron la tenue
d'incernitée conjointe, préalable à la déclaration d'utilité
d'extension du collège Les Allobroges.
Cette enquête se déroulera du lundi 2 juin 2025 au vendredi
20 juin 2025 inclus.

M. Joël MARTEL a été désigné par M. le président du tribund
administrait de Grenoble pour accomplir les fonctions de
commissaire-enquêteur.

Il se tiendra à la disposition des personnes intéressées, en
mairie de La Roche Sur Foron (les:
1- leudi 12 juin (de 14h00 à 17h00)
- vendredi 20 juin (de 9h00 à 12h00).
afin de recevoir leurs observations.

Durant la période fixée ci-dessus, le public pourra consulter le
dossier d'enquête en mairie de La Roche Sur Foron aux jours
et heures habituels d'ouverture des locaux au public, et
consigner éventuellement ses observations sur le registre
commis à cet effet ou les adresser directement, par écrit, au
consigner éventuellement rese observations sur le registre
commis à cet effet ou les adresser directement, par écrit, au
enquêteur en mairie de La Roche Sur Foron, siège de l'enquête
Le dossier d'enquête publique sera également disponible, dès
publication du présent arrêté et pendant toute la durée de
l'enquête, sur le site internet des services de l'Etat en
Haute-Savoie www.haute-savoie.gouv.f'.
Le commissaire-enquêteur disposera d'un édial maximal d'un mois, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour émettre ses conclusions.

Liver de la Roche sur foron, siège de l'enquête, sour engréteur de la Haute-Savoie (DRCL).

En application de l'article F. 3.11-2 du code de l'enquête, sour écrit au de l'enquête, sour écrit au le préfete de la Haute-Savoie (DRCL).

En application de l'article Faita è tout personne en présentant
la demande à Mme la préfète de la Haute-Savoie (DRCL).

En application de l'article semmiers, les locataires, ceux qui ont
des droits d'e

Lien de l'annonce : https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Haute-Savoie/LA-ROCHE-SUR-FORON/Le-Dauphine/LA-ROCHE-SUR-FORON-COLLEGE-LES-ALLOBROGES-DPU-TSLT.html



Christophe VICTOR

Directeur Général

DIRECTION GENERALE